

Missions 10, 11 et 12.

Relations avec les citoyens

**Fonds de gestion des
crédits européens**

Autres dépenses

Missions fonctionnelles

Les Missions 10, 11 et 12 regroupent l'ensemble des activités fonctionnelles et des moyens contribuant à la mise en œuvre des politiques régionales :

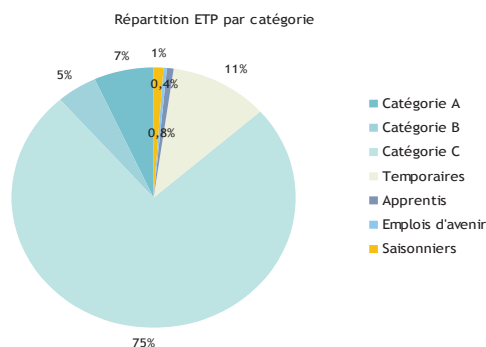
- les ressources humaines
- les moyens généraux des assemblées et des services
- la gestion informatique et de la téléphonie
- la gestion budgétaire et financière
- les affaires juridiques, l'évaluation des politiques et le contrôle de gestion
- la cartographie et le contrôle des fonds structurels européens (FSE)
- la relation aux citoyens

Les ressources humaines représentent la part la plus importante de ces moyens et sont budgétées sur deux programmes, le programme 9011 (Développement des conditions de travail et des compétences) et le programme 9012 (Rémunérations des agents et indemnités des membres des Assemblées), qui inclut la masse salariale globale des personnels de la collectivité, s'élevant à 140 M€, soit + 3,5 % par rapport à 2013.

L'effectif des services fin 2014 est de 3881 agents (3 884 en 2013), soit 3 784 équivalents temps plein (ETP) en moyenne sur l'année (+ 1,39 % par rapport à 2013). En matière de répartition, 90,4 % du personnel (soit 3421 ETP) est affecté directement à la mise en œuvre des politiques régionales et 9,7 % du personnel (soit 363 ETP) assure les missions fonctionnelles nécessaire au fonctionnement général des services régionaux. Les services régionaux comptent 86,5 % d'agents titulaires, 13,50 % d'agents contractuels permanents ou en renfort. En 2014, la Région a titularisé 12 agents reconnus en situation de handicap (soit un peu plus de 12 % des agents embauchés) et 4 autres agents ont été recrutés pour des durées déterminées sur des postes permanents.

Le personnel se répartit comme suit :

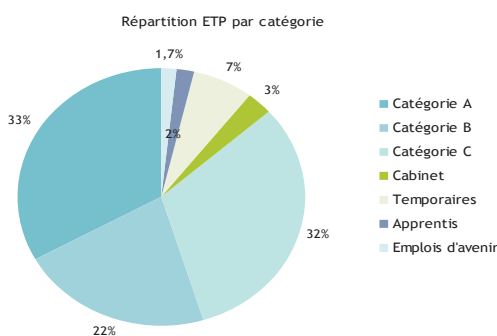
Agents affectés directement à la mise en œuvre des politiques	
<i>Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale</i>	2014
Catégorie A	233
Catégorie B	159
Catégorie C	2 567
Temporaires	385
Apprentis	27
Emplois d'avenir	14
Saisonniers voies navigables	37
Total ETP	3 421
Total Masse salariale	122 457 828 €



> Pour aller plus loin :

Les effectifs et les masses salariales affectées à chaque Mission sont détaillés dans les chapeaux des Missions 1 à 9.

Agents des services fonctionnels	
<i>Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale</i>	2014
Catégorie A	120,0
Catégorie B	78,7
Catégorie C	115,5
Cabinet	10,7
Temporaires	24,8
Apprentis	7,1
Emplois d'avenir	6,2
Total ETP	363,1
Total Masse salariale	17 900 926 €



Outre les 363 ETP affectés aux services fonctionnels (9,5 %), 15,6 ETP sont au service du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et 15,8 ETP sont affectés aux groupes d'élus.

Les moyens généraux des assemblées et des services (administration générale et informatique) sont budgétés sur les programmes 9000 (Patrimoine et logistique) et 9002 (Développer le système d'information en appui des politiques régionales). Ils s'élèvent à 10,1 M€ (CP mandatés) en 2014.

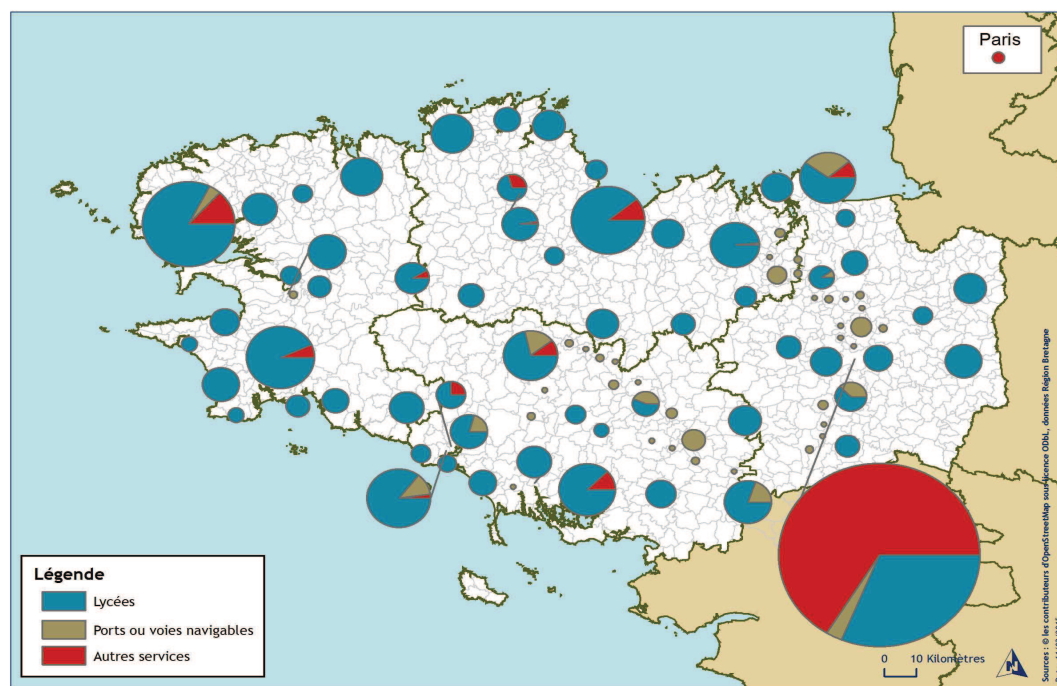
Les moyens liés à la gestion budgétaire et financière, aux affaires juridiques, à l'évaluation, et à la gestion du CPER et des programmes européens sont pour l'essentiel humains, hormis les dépenses pour la gestion de la dette et de la trésorerie (programme 9021), aux études, frais juridiques et contentieux, cotisations et adhésions et frais de documentation (programme 9020) et celles liées à la gestion de la subvention globale de crédits FEDER (programme 8000).

Mission 10-11-12 Relations avec les citoyens / Fonds de gestions des crédits européens / Autres dépenses [RAP 2014]

La part des dépenses de personnel (140 M€), rapporté aux dépenses totales a diminué depuis 2010 et est aujourd'hui stabilisée à 10,3 % par rapport aux dépenses réelles totales.

Part des dépenses de personnel	2010	2011	2012	2013	2014
Dans les dépenses de fonctionnement	18,5 %	18,4 %	18,6 %	18,8 %	19,4 %
Dans les dépenses réelles totales	12,3 %	11,3 %	10,8 %	10,2 %	10,3 %

Répartition géographique des effectifs de la Région



Répartition des agents sur le territoire régional : en Ile-et-Vilaine (47 %), 21 % dans le Finistère, 17 % dans le Morbihan et près de 15 % dans les Côtes d'Armor. Enfin, 5 agents sont à Paris, à la Maison de la Bretagne.

I. La modernisation de l'action régionale

Active dans les débats sur la modernisation de l'action publique, qu'elle a notamment souhaité voir porter par le Pacte d'Avenir, la Région Bretagne a pris plusieurs initiatives allant dans le sens d'une modernisation de ses processus et modes de fonctionnement.

De nombreux projets ont été engagés dans le périmètre :

- de la simplification interne et de la dématérialisation des procédures
- de la relation aux bénéficiaires et aux entreprises par les guichets
- des démarches d'ouverture des données publiques régionales.

Ils se sont notamment concrétisés dans l'engagement du Conseil régional comme premier expérimentateur des dispositifs issue de la démarche « Dites-le nous une fois ». Portée par le SGMAP, auprès du Premier ministre, cette démarche vise à organiser les transferts d'information entre administrations publiques afin d'éviter aux entreprises de transmettre à de multiples reprises les mêmes pièces justificatives.

En particulier, la Région Bretagne a été moteur dans la création des « marchés publics simplifiés » qui permettent de faciliter la candidature des entreprises (en particulier des TPE et des PME) aux marchés publics passés selon les procédures adaptées (MAPA).

Cette démarche entre également en résonance avec les travaux menés par la Région pour renforcer l'impact de la commande publique sur la création de valeur pour les entreprises bretonnes. Premier soutien à l'association Breizh Small Business Act et signature de la Charte de la commande publique, le Conseil régional de Bretagne adapte ses outils et procédures pour faciliter l'appropriation de la commande publique par les PME.

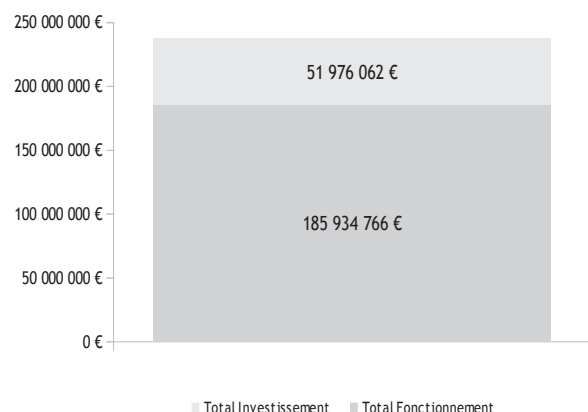
De la même manière, la Région a travaillé à faciliter le recours aux aides publiques, par la présentation du portail d'information web « Finance son entreprise en Bretagne » partagé avec BPIFrance.

Au sein des services, ces projets s'intègrent dans une démarche plus globale de révision des processus administratifs afin d'accélérer leur dématérialisation et d'alléger autant que possible la charge de travail des agents.

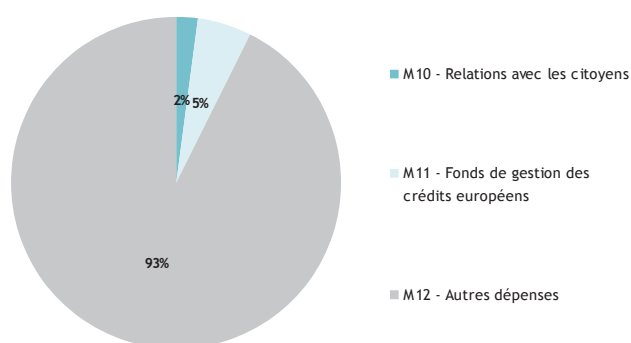
II. Les moyens mis en œuvre

→ Répartition des dépenses

Répartition des dépenses des missions 10, 11 et 12 par nature en 2014 (CP mandatés)



Répartition des dépenses des missions 10, 11 et 12 par mission - 2014
[Total des CP mandatés en I et F]



Les dépenses de fonctionnement représentent 78,15 % de l'ensemble et ont augmenté globalement de 2,3 M€, soit 1,2 % par rapport à 2013.

Les dépenses d'investissement représentent 21,8 % sur l'ensemble avec une diminution de 735 276€, soit, 1,39 % par rapport à l'année 2013.

En investissement, les dépenses sont relatives à hauteur de 41 M€ au paiement de la dette (79%), et de 8 M€ aux subventions versées dans le cadre de l'enveloppe globale FEDER.

Concernant les dépenses de la mission 12 :

En fonctionnement, 84 % sont imputables aux rémunérations des personnels, 5,8 % aux intérêts de la dette, et le reste aux dépenses courantes de l'administration.

En investissement, 94 % sont imputables au remboursement du capital de la dette, et le reste aux dépenses d'équipement de l'administration.

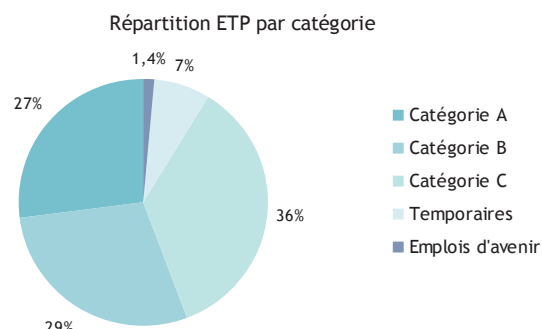
→ Dépenses par programme

Mission 10, 11 et 12			
	CP mandatés en 2014	CP votés en 2014	Taux de réalisation
M10 - Relations avec les citoyens	5 039 335 €	6 420 000 €	78%
Fonctionnement	4 999 585 €	6 120 000 €	82%
Investissement	39 750 €	300 000 €	13%
M11 - Fonds de gestion des crédits européens	12 578 004 €	21 000 000 €	60%
Fonctionnement	4 414 697 €	8 500 000 €	52%
Investissement	8 163 307 €	12 500 000 €	65%
M12 - Autres dépenses	220 293 490 €	227 371 130 €	97%
Fonctionnement	176 520 484 €	180 822 000 €	98%
Investissement	43 773 006 €	46 549 130 €	94%
Dépenses totales de la Mission 10, 11 et 12 (I et F)	237 910 829 €	254 791 130 €	93%
Total Fonctionnement	185 934 766 €	195 442 000 €	95%
Total Investissement	51 976 062 €	59 349 130 €	88%

→ Moyens humains

Ressources humaines

Ressources humaines	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	25,19
Catégorie B	26,72
Catégorie C	33,17
Temporaires	6,81
Apprentis	
Emplois d'avenir	1,33
Total ETP	93,22
Total Masse salariale	4 117 851 €



Après les différents transferts de compétence et de personnel survenus depuis 10 ans, les effectifs tendent à se stabiliser et la politique de ressources humaines de la collectivité continue de s'articuler autour des activités suivantes :

La **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** vise à mieux connaître les compétences des agents de la collectivité ainsi que les compétences dont la Région a besoin. L'évaluation annuelle a constitué à cet égard un outil central et est devenue maintenant pleinement intégrée. Par ailleurs, le travail d'élaboration du répertoire des métiers et des compétences se termine avec la finalisation de sa partie consacrée aux services en 2014 et la préparation de la partie consacrée aux lycées pour 2015. L'évaluation annuelle a constitué à cet égard un outil central qui après une phase expérimentale est intégrée dans les pratiques et utilisée par l'ensemble des encadrants de la Région

La **gestion de la paie et des carrières** s'opère suivant les règles statutaires ainsi que les règles internes, notamment en matière de cotation et de fléchage des postes, pour la rémunération, la promotion interne, l'avancement.

La **gestion de l'activité** des agents concerne les temps de travail et les congés ainsi que les frais de déplacements. Cette gestion s'est améliorée avec la mise en place de logiciels spécifiques assurant l'interface avec le personnel.

L'organisation de la **mobilité**, du **recrutement**, des **remplacements** et des **renforts** s'appuie sur les besoins identifiés dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, notamment des départs en retraite. Une priorité claire est donnée à la mobilité interne, avec un entretien systématique de tout candidat interne sur un poste, que ce soit dans les lycées ou dans les services et un examen prioritaire des candidatures internes sur toutes les procédures de recrutement.

La **formation** a permis aux agents d'effectuer plus de 10 000 jours de formation en 2014 et s'inscrit dans un cadre prévisionnel, lequel s'articule autour du recensement des besoins, tant des agents que de l'employeur, puis de la délivrance des formations via la passation de nombreux marchés. Les orientations se font également autour de la construction des parcours professionnels.

Le **dialogue social** s'appuie non seulement sur les instances paritaires qui ont été renouvelées suite aux élections professionnelles de la fin de l'année 2014, mais aussi sur les réunions techniques et l'agenda social qui ont représenté au total plus d'une quarantaine de réunions pendant l'année.

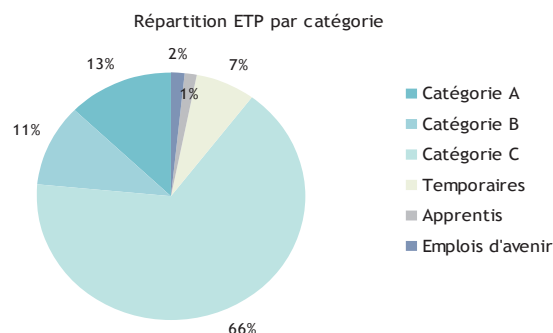
La **responsabilité sociale** de l'employeur a consisté à poursuivre les actions engagées en matière d'égalité professionnelle, avec le renouvellement du Label Egalité professionnel, et d'autre part la poursuite des actions incluses dans la Convention que la Région a conclu avec le FIPHP sur les questions de recrutement et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

La démarche d'**amélioration des conditions de travail** s'est poursuivie en 2014 avec la présentation des résultats de l'enquête effectuée l'année précédente et le lancement de groupes de travail. Ces travaux ont permis d'enclencher à l'élaboration d'un plan d'action d'amélioration des conditions de travail avec la participation de représentants de l'administration, de représentants du personnel issus des instances paritaires et d'agents volontaires.

Les actions en matières de **médecine préventive et professionnelle** ont continué. L'arrivée d'un ergonome doit permettre d'apporter une nouvelle compétence au sein de la collectivité.

Administration générale

Administration générale	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	5,0
Catégorie B	6,1
Catégorie C	41,5
Temporaires	3,5
Apprentis	1,0
Emplois d'avenir	3,9
Total ETP	61,0
Total Masse salariale	2 252 382 €



L'organisation et les modalités de mise en œuvre des moyens de l'administration générale permettent de répondre aux besoins de fonctionnement de la collectivité, tout en prenant en compte les transferts de compétences successifs depuis 2007. Si l'impact en nombre d'agents bénéficiant de ces services est conséquent, les surfaces de bâtiments à gérer, lesquelles représentent aujourd'hui environ 53 000 m² de locaux, mobilisent également fortement ces moyens.

Les actions déployées concernent les activités suivantes :

L'exploitation et la maintenance des bâtiments sont affectés aux activités tertiaires de la collectivité ainsi qu'aux services à vocation techniques (voies navigables, services portuaires, équipes mobiles d'assistance technique). 77 % des surfaces gérées sont la propriété de la Région et 23 % sont louées ou mises à disposition. Ces opérations sont assurées pour partie en régie par les services, des compétences requises. Les opérations à forte technicité sont systématiquement externalisées.

Les interventions sur le bâti s'effectuent dans le cadre de l'éco référentiel : préservation de la santé des usagers, réduction des consommations énergétiques, moindre impact environnemental.

Les services assurant **l'accueil** et la **sécurité** au sein des bâtiments de la Région, la **restauration** et les **manifestations institutionnelles** de la collectivité, ainsi que les **déplacements** des élus et des agents (agence de voyage) sont essentiellement fournis par des prestataires, hormis le personnel d'accueil (en 2014, 17 000 personnes et 59 000 appels ont été reçus sur les différents sites), de coordination et de gestion.

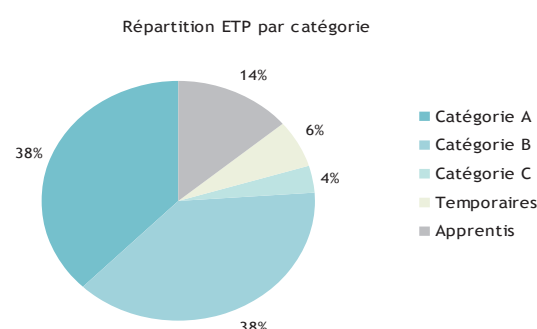
La logistique et la fourniture de biens et services nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité incluent en particulier les moyens de **reprographie**, le traitement du **courrier**, ainsi que les achats de **fournitures** et la mise à disposition de **matériels et mobiliers**.

La politique menée à ce titre s'inscrit à la fois dans un objectif de recherche d'économies avec la fixation d'un seuil de dépense par agent, de limitation de l'impact environnemental (55 tonnes de papier consommées en 2014 - 84 tonnes en 2010 dont 96 % de papier recyclé; dématérialisation des travaux de l'imprimerie et de la fonction courrier), et d'achat responsable (recours à des entreprises d'insertion, de travail adapté,...).

Malgré la hausse du prix des carburants, la **gestion du parc automobile** poursuit un objectif de limitation des coûts et de l'impact environnemental par l'optimisation des modes de déplacements. L'augmentation du nombre de véhicules suite aux transferts de compétences et la mise en place des EMAT sur les territoires a conduit à repenser globalement la maintenance des véhicules depuis 2012/2013 avec l'externalisation de l'activité du garage. Par ailleurs, la politique d'achat s'attache à faire baisser le taux moyen de CO₂ émis, notamment en diminuant la puissance des véhicules renouvelés, et la mise en service de véhicules électriques.

Informatique et téléphonie

Informatique et téléphonie	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	16,0
Catégorie B	16,3
Catégorie C	1,5
Temporaires	2,7
Apprentis	5,9
Emplois d'avenir	
Total ETP	42,4
Total Masse salariale	1 919 583 €



La gestion des matériels et des applications (budgétaire et comptable, ressources humaines, applicatifs métiers), ainsi que des nouvelles technologies de l'information et de communication, contribuent à moderniser le fonctionnement des services.

On note une croissance des besoins mais aussi des demandes nouvelles spécifiques aux métiers, en particulier celles liées en 2014 à la mise en œuvre d'un système d'information permettant de gérer les fonds européens et d'un outil toujours en développement, dédié à la gestion des opérations immobilières dans les établissements.

Ces moyens se sont déployés autour des activités suivantes :

La mise à disposition et l'exploitation des équipements ainsi que **l'architecture matérielle informatique et téléphonique** s'effectuent en permanence en fonction des besoins, du renouvellement récurrent et des adaptations du parc informatique.

La sécurité informatique est une préoccupation constante compte tenu de l'interopérabilité croissante du système d'information avec l'extérieur, en particulier les partenaires, et de la poursuite progressive de son ouverture vers des applications de type web 2.0. En 2014, les équipes internes ont ainsi été fortement mobilisées par la finalisation de la migration vers la suite bureautique « libre office » et le déploiement du nouvel opérateur télécom.

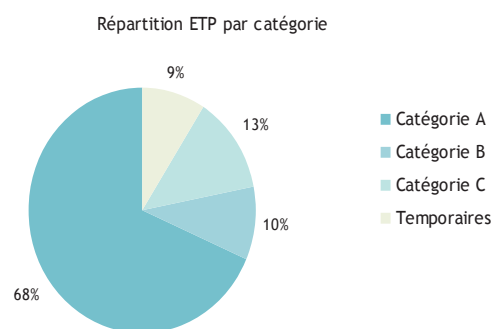
L'évolution croissante des besoins se traduit également par une sollicitation forte (plus de 14 000 appels annuels) du pôle support interne (5 agents) qui apporte une **assistance en ligne aux utilisateurs** (élus, services et utilisateurs d'extranet).

La réalisation des projets d'informatisation de la collectivité est assurée par les équipes chargées de la **gestion des informations décisionnelles**, de la mise en œuvre des **études logicielles et des projets**, avec le recours ponctuel à une assistance externe pour renforcer les capacités d'intervention dans le développement d'applications informatiques, et l'accompagnement des démarches.

La dématérialisation et l'e-administration deviennent peu à peu les composantes importantes de l'action au quotidien avec en particulier en 2014 le passage au protocole d'échanges PES V2 avec la paierie régionale. Enfin, les enjeux du développement durable sont intégrés dans la façon de réaliser les projets informatiques eux-mêmes (« Green IT » ou informatique verte).

Finances

Finances	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	8,5
Catégorie B	6,2
Catégorie C	15,9
Temporaires	0,8
Apprentis	
Emplois d'avenir	
Total ETP	31,3
Total Masse salariale	1 417 924 €



Les services financiers préparent les documents budgétaires (orientations budgétaire, budget primitif, compte administratif, décisions modificatives) tiennent la comptabilité de l'ordonnateur et apportent aux élus une expertise sur les ressources et les dépenses régionales.

Exécuter le budget, en dépenses et en recettes, et tenir la comptabilité de l'ordonnateur

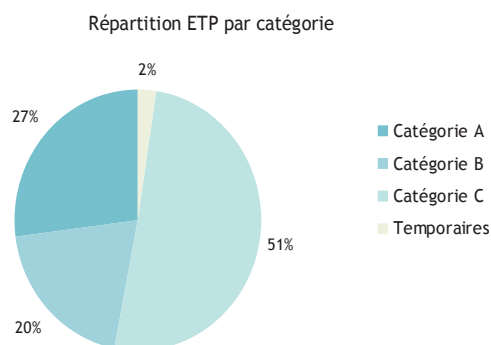
Les conditions de tenue de la comptabilité et d'exécution du budget évoluent au rythme des compétences de la Région. Le nombre de mandats et de titres émis par an croît régulièrement. La montée en puissance du nombre des marchés publics passés se confirme et induit une croissance des contrôles. L'objectif de l'exécution budgétaire est de concilier rapidité de traitement des dossiers et qualité de la gestion financière et comptable.

Assurer la gestion de la dette et de la trésorerie

La gestion de la dette de la Région (653 M€ d'encours à fin 2014) est optimisée pour limiter son impact sur les marges de manœuvre budgétaires, dans une vision de long terme. La recherche des financements nécessaires et adaptés à la réalisation des grands projets d'investissement s'est traduite en 2014 par les premières émissions d'emprunts obligataires qui, s'ils génèrent des frais financiers significativement réduits par rapport aux emprunts classiques, impliquent une expertise accrue.

Affaires juridiques, évaluation des politiques et contrôle de gestion

Affaires juridiques, évaluation des politiques et contrôle de gestion	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	20,0
Catégorie B	2,8
Catégorie C	3,8
Temporaires	2,6
Apprentis	
Emplois d'avenir	
Total ETP	29,2
Total Masse salariale	1 570 839 €



L'administration régionale prépare et met en œuvre les décisions des assemblées et de l'exécutif. Son organisation l'amène à diffuser sa culture et son action sur tout le territoire breton et même au-delà, à travers ses sites déconcentrés. Elle participe aussi aux enjeux de modernisation de son action et poursuit sa démarche en tant que collectivité citoyenne et responsable. Ainsi, l'année 2014 a marqué par ses chantiers l'orientation stratégique de la Région :

La dématérialisation - un enjeu de modernisation et d'accessibilité :

Dans le cadre du développement de la culture de modernisation de l'action publique régionale, l'accès dématérialisé de l'ensemble des dossiers de Commissions permanentes a été développé à l'attention des élus. Puis, afin de réduire les freins à la commande publique régionale, le développement d'outils de dématérialisation des marchés publics (signature électronique) a été réalisé.

Signataire de la charte « Dites le nous une fois », avec le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP), une procédure simplifiée de marchés publics a été mise en place afin de faciliter l'accès des PME à la commande publique régionale. Sur la base d'un simple numéro de SIRET, les PME ont pu candidater aux marchés publics à procédure adaptée MPS. Enfin, l'ensemble des délibérations (696 dont 618 pour les seules sessions pour l'année 2014) soumises au contrôle de légalité a fait l'objet d'une télétransmission.

En 2014, 885 marchés ont été passés par la Région (y compris les 363 marchés passés par la SEMAEB, mandataire du Conseil régional) pour un montant 89.600.271 € HT. 40 documents ont été diffusés (dont 21 Veilles générales auxquelles s'ajoutent des veilles thématiques), lettres d'information juridique, sous la forme de veille juridique, de veilles juridiques thématiques (veille juridique Culture, veille juridique mer) ou d'analyses de lois et textes communautaires ;

Au titre de la politique d'achat, 183 évaluations de besoin ont été analysées. Le montant total est de 178.409.634 € HT. En 2014, la Région a repris le projet de la création d'une application pour la gestion des évaluations de besoin. Plusieurs actions ont été poursuivies et développées sur la fonction achat : proposition de mise en place de comités d'acheteur, recueil des besoins des services, benchmarking interne, l'accompagnement des services sur les questions d'efficacité économique, sur la rédaction des clauses économiques dans les marchés et plus particulièrement sur l'exécution financières des marchés.

Expertise juridique et gestion des risques

L'expertise juridique interne s'est traduite par l'élaboration de près de 100 nouvelles fiches techniques, diffusées essentiellement depuis le site Kelenn de la région Bretagne. Afin d'inscrire l'action de la région et des services dans un cadre sécurisé et efficient, plus de 1000 consultations et notes en lien avec l'ensemble des compétences ou domaines d'intervention de la région, ont été produits en interne. L'expertise juridique a aussi été mobilisée sur des dossiers à fort enjeux territoriaux tel que le développement du Port de Brest, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur les fonds structurels européens ou le développement de France Energies Marines, le montage et l'expertise de contrats complexes.

La Région a poursuivi à l'exception de quelques dossiers, une gestion internalisée des dossiers de contentieux, la conduisant à défendre directement les intérêts du Conseil régional devant la juridiction administrative.

En 2014, la Région a initié en interne deux évaluations :

L'évaluation de la politique des Formations sanitaires et sociales (voir le P462 pour la mise en oeuvre de la politique) a pour objectif de faire un bilan des 10 premières années de mise en oeuvre par le Conseil régional de cette politique transférée en 2004. Il s'agit d'identifier le cadre d'intervention, ainsi que les principales dynamiques de la politique, notamment celle des dépenses en matière d'investissement et de fonctionnement, de 2004 à 2014.

L'évaluation du dispositif des Emplois associatifs d'intérêt régional (EAIR, voir le P225 pour plus de détails sur ce dispositif) a pour objectif de questionner l'efficacité du dispositif et sa cohérence avec les autres modalités d'aides aux associations sur la période 2009-2014 à l'aide de 4 grandes questions évaluatives.

Cartographie et contrôle des Fonds structurels européens (FSE)

Concernant le FEDER, le plan de contrôle pour l'année 2014 a été réalisé à partir d'un échantillonnage raisonné (actions jamais contrôlées ou présentant un risque résiduel supérieur à 2 * tout en tenant compte du taux de contrôles déjà réalisés). Le bilan à fin 2014 fait état de 96 contrôles qualité gestion (CQG) réalisés en interne sur le FEDER depuis le début de la période.

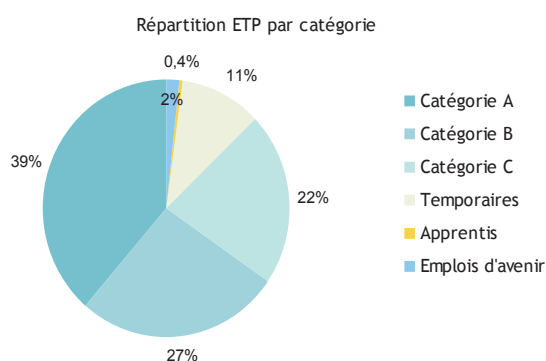
*Un tableau des risques a été élaboré sur la base des incidents et observations relevés sur les rapports de contrôles internes et externes (cotation échelonnée de 0 à 4).

Concernant le FSE, 79 contrôles qualité de gestion ont été réalisés (4 ont été conduits 1 DRIP et 38 PRS) depuis le début de programmation. Le plan de contrôle, débuté au dernier trimestre 2013 et clôturé après phase contradictoire en mai 2014, a conclu à la conformité des dossiers et procédures. Les contrôles réalisés depuis 2009, tant sur le FEDER que sur le FSE, traduisent, de manière générale une gestion administrative et financière conforme à la piste d'audit.

La montée en compétence de la Région Bretagne, en tant qu'Autorité de gestion des Fonds Européens pour la période 2014-2020, suppose notamment pour l'administration régionale de sécuriser ses processus et procédures dans une démarche de gestion des risques. Dans ce contexte la Région a conduit avec les services impactés par ces fonds, une approche d'identification de leurs risques basée sur une démarche montante (bottom up). Ainsi, 12 cartographies ont été réalisées et permis d'identifier les risques inhérents aux activités des services. Les mesures prises par les services et les plans de reprises menés tant au niveau national que régional ont permis de ramener un certain nombre de ces risques à un niveau faible, voir nul.

Relation aux citoyens

Relation aux citoyens	
Équivalent temps plein (ETP) et masse salariale	2014
Catégorie A	22,2
Catégorie B	15,4
Catégorie C	12,5
Temporaires	6,1
Apprentis	0,3
Emplois d'avenir	1,0
Total ETP	57,3
Total Masse salariale	2 683 820 €



Les enjeux de la mission X en 2014 ont été marqués par le souhait d'accroître la lisibilité de la Région dans l'exercice de ses missions sur le territoire ; de multiplier les propositions de participation et de contribution des Bretonnes et des Bretons aux politiques menées par la Région ; de faciliter l'accès des citoyens aux dispositifs publics et à l'information proposée par la Région ; et de mieux expliquer l'action de l'assemblée régionale.

Ces objectifs ont été présents dans l'ensemble des actions menées par la mission : que ce soit d'un point de vue éditorial, à travers les événements auxquels elle participe ou dans les campagnes de communication.

Plusieurs nouveaux sites Internet ont été proposés au grand public dont trois sites événementiels totalement refondus pour accompagner les sélections régionales des Olympiades des métiers (Brest-février 2014), la 4e Biennale de l'égalité (Lorient-mai 2014) et la Fête de la Bretagne (mai 2014). Par ailleurs, avec la délégation régionale de BPIFrance, la Région a lancé le premier site régional français dédié aux entreprises et regroupant l'ensemble des dispositifs proposés par la Région, BPIFrance et la Caisse des dépôts et consignations sur un seul et même support. Financer son entreprise en Bretagne (<http://entreprise.bretagne.fr>) est proposé aux entreprises depuis le début de l'année 2014 et a fait l'objet d'une campagne de promotion de ce service en mai. Le site consacré au développement du port de Brest a également été refondu pour aborder une nouvelle étape du projet : l'enquête publique préalable aux travaux qui s'est tenue en novembre et décembre. Autre nouveauté réalisée en 2014 : la version mobile du magazine interactif Bretagne ensemble.

En matière de promotion événementielle, la Région a organisé, participé ou suivi plus de 49 événements et salons dans une optique d'information et de valorisation des politiques publiques régionales. Quatre opérations majeures ont marqué l'année : les sélections régionales des Olympiades des métiers, la 4e biennale de l'égalité, le départ de la 10e édition de la route du rhum à Saint-Malo en novembre et l'enquête publique projet de développement du port de Brest (novembre - décembre).

Les campagnes de communication récurrentes telles les chèques livres, les chèques sport ou la Fête de la Bretagne ont été reconduites en 2014. Deux campagnes importantes ont également été menées pour assurer la promotion des Olympiades des Métiers à Brest et de la Biennale de l'égalité à Lorient. A l'occasion du 50e anniversaire de l'Inventaire du Patrimoine, une opération de communication spécifique a également été mise en oeuvre au moment des Journées européennes du Patrimoine. En tout, ce sont 12 campagnes media et hors media qui ont permis de valoriser les politiques et actions de la Région ainsi que d'assurer la visibilité globale de l'institution auprès des Bretonnes et des Bretons.

L'information des agents et des conseillers régionaux a été assurée tout au long de l'année au travers des différentes prestations documentaires réalisées par le service de documentation dont les permanences ont également permis l'accueil du public.